

RÉVISION DU SCOT BUGEY CÔTIÈRE PLAINE DE L'AIN

Comité de pilotage

Armature urbaine territoriale & Pré-PAS

08 juillet 2025



Ordre du jour

Les objectifs de la
réunion d'aujourd'hui :

Présentation des
réflexions sur la vision
politique de
l'aménagement du
BUCOPA pour les 20 ans
à venir

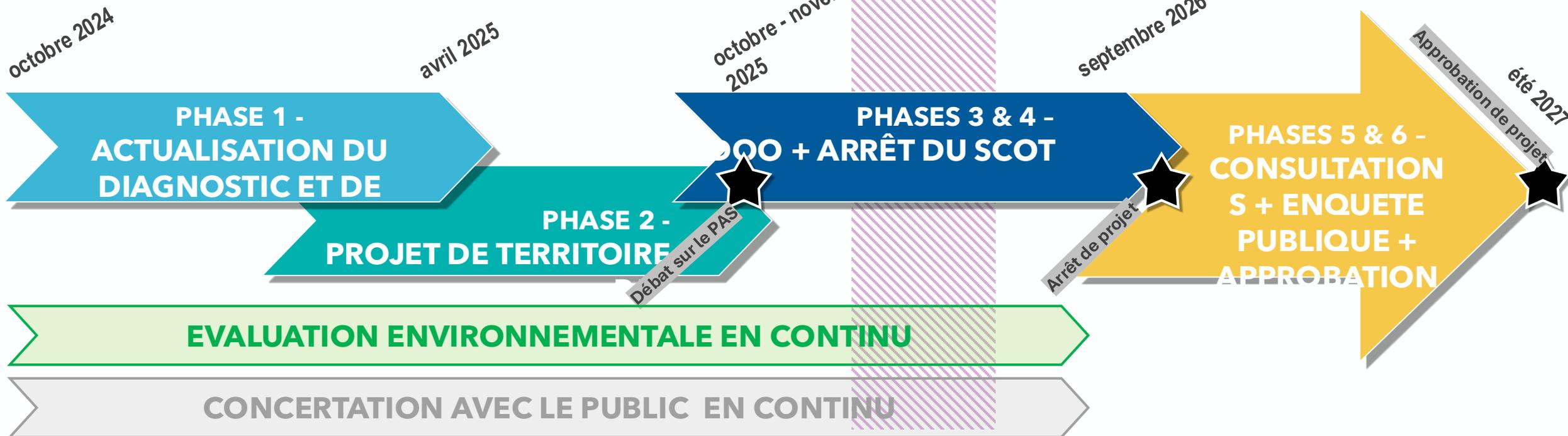
1. Avancement de la démarche et objectifs de la réunion
2. Synthèse des travaux sur le PAS jusqu'à maintenant
3. Proposition d'ajustements : du PADD au PAS

1. Avancement de la démarche

La feuille de route de la révision en cours : où en sommes-nous ? Quelles sont les perspectives pour le dernier trimestre 2025 ?



Calendrier de la révision



D'où partons-nous ?

Quelles dynamiques sont à l'œuvre sur le territoire ?

Les projets d'infrastructures des 20 prochaines années ?

Où voulons-nous aller ?

Quelle vision du territoire projetons-nous pour les 20 prochaines années ?

Compte-tenu des projets d'infrastructures : quel positionnement ?

Comment faisons-nous ?

Quels outils mettons-nous en place pour aboutir à notre projet ?

Comment nous organisons-nous pour absorber les effets des projets d'infrastructures ?

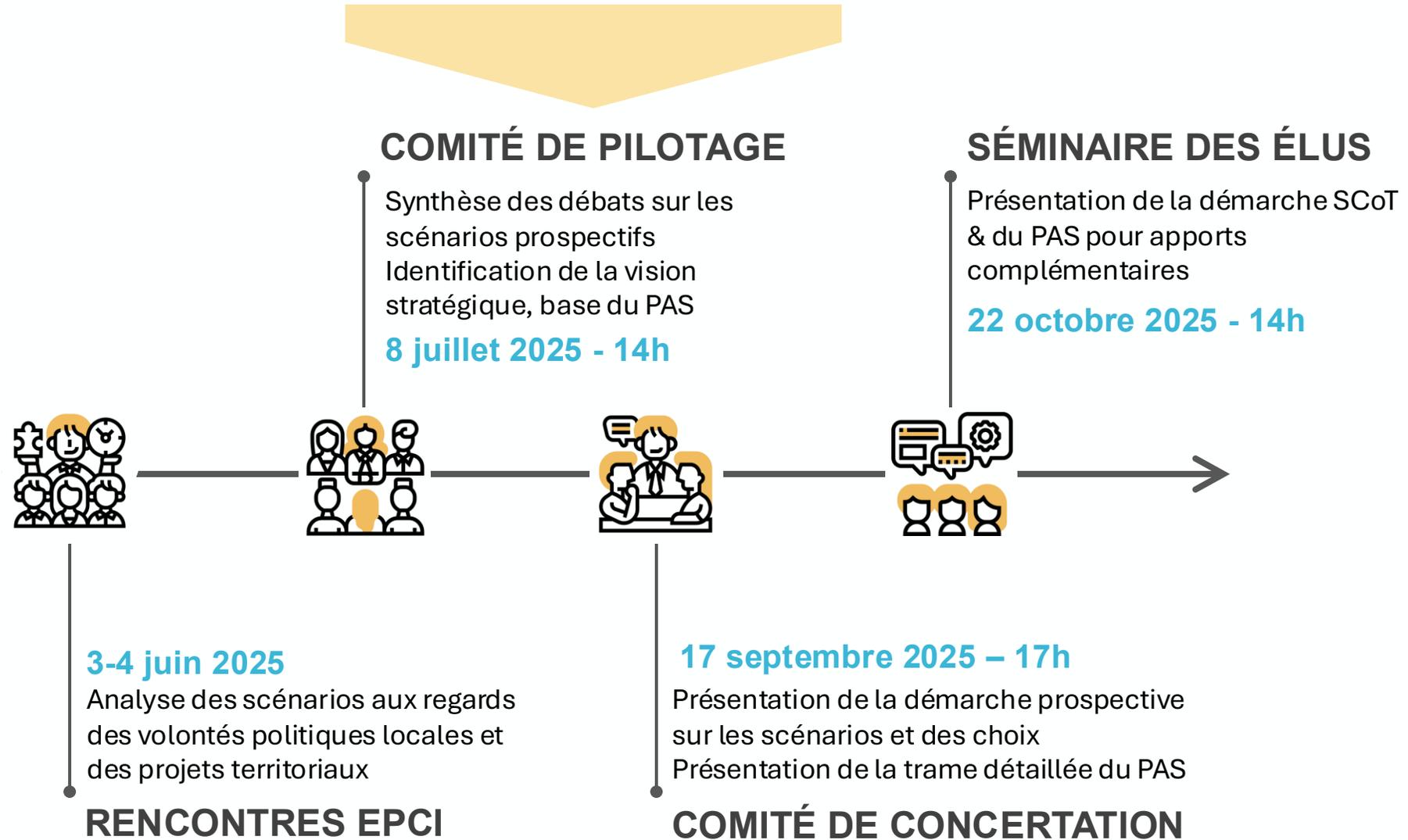
Phase administrative

CDPENAF/Commissaire enquêteur

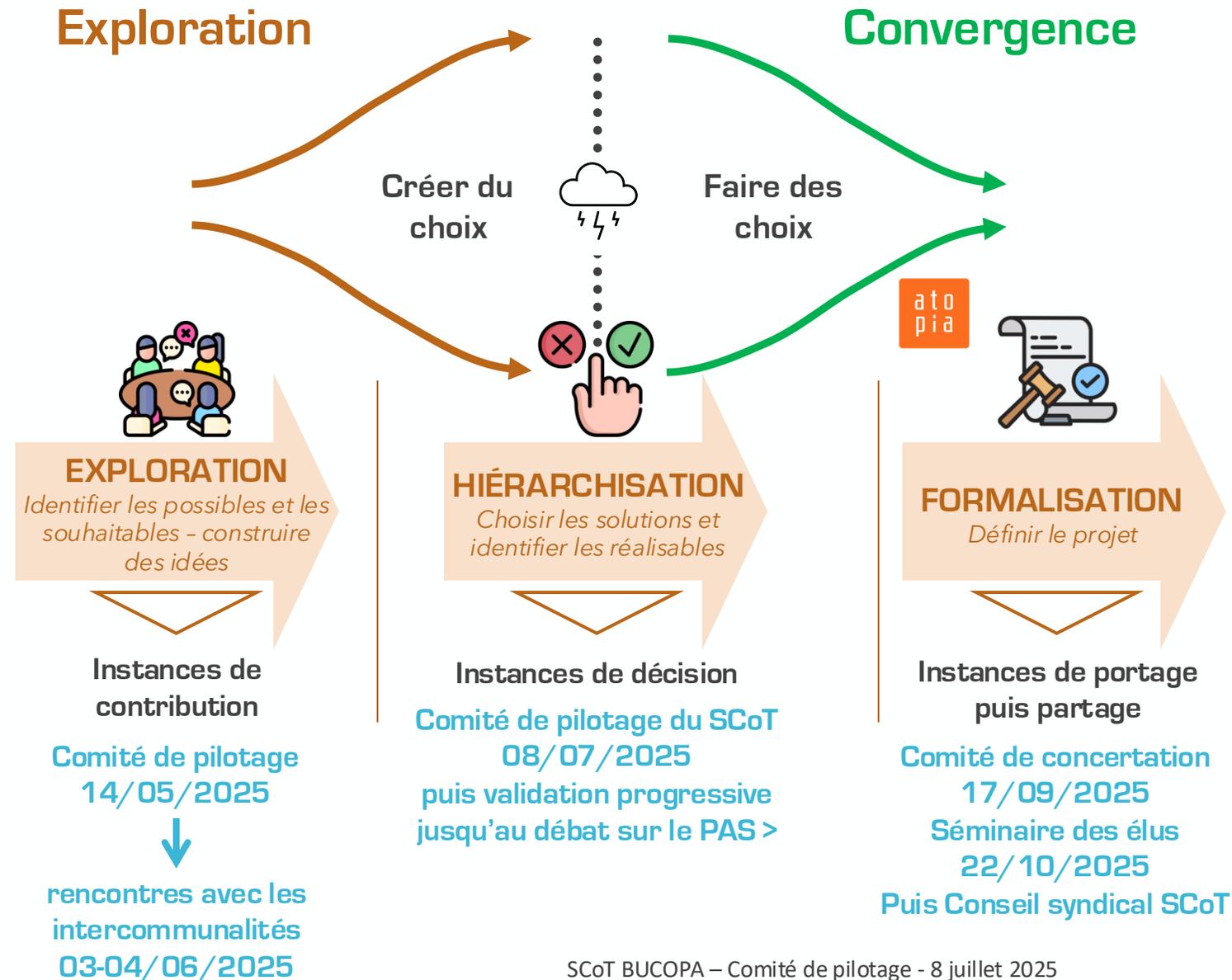
Finalisation

Calendrier de la révision - point d'étape phase PAS

Le comité de pilotage d'aujourd'hui constitue un temps de capitalisation des rencontres avec les intercommunalités de juin dernier et de proposer les ajustements du projet d'aménagement en vue de sa rédaction à l'été.



Le PAS : une démarche prospective progressive



→ La définition de la vision d'aménagement du BUCOPA portée par le PAS est définie progressivement, avec les EPCI et le Comité de pilotage du BUCOPA.

→ Objectif : débat sur le PAS au conseil syndical d'octobre/novembre 2025.

Objectifs de la réunion

- ✓ Valider la proposition de nouvelle armature urbaine du SCoT et son rôle dans la stratégie du PAS
- ✓ Engager l'évolution du PADD en PAS
- ✓ Valider les grands axes de la stratégie du futur PAS

2.

Synthèse des travaux sur le PAS jusqu'à maintenant



Réinterroger la stratégie générale du SCoT, non faire table rase

Délibération de prescription de révision du SCoT BUCOPA (02 avril 2024) :

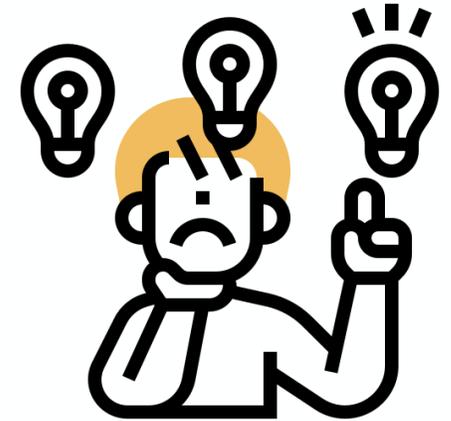
Objectifs pour la révision du SCoT :

« [...] **Réinterroger** la stratégie générale d'aménagement du territoire, au regard des nouveaux projets d'infrastructures d'envergure nationale et régionale identifiés,

Poursuivre un développement territorial équilibré en **s'appuyant sur une armature urbaine qui permette une répartition équitable du développement** en ne négligeant pas le développement des zones les plus rurales et de montagne,

Répartir les efforts à consentir en matière de sobriété foncière en tenant compte des spécificités, potentialités et contraintes locales, en fonction des nouvelles données disponibles,

Accompagner **le territoire face aux enjeux du changement climatique** par une prise en compte des risques naturels, la protection de la biodiversité, la préservation de la ressource en eau, la maîtrise des émissions de GES, le développement de la production énergétique renouvelable, [...] »



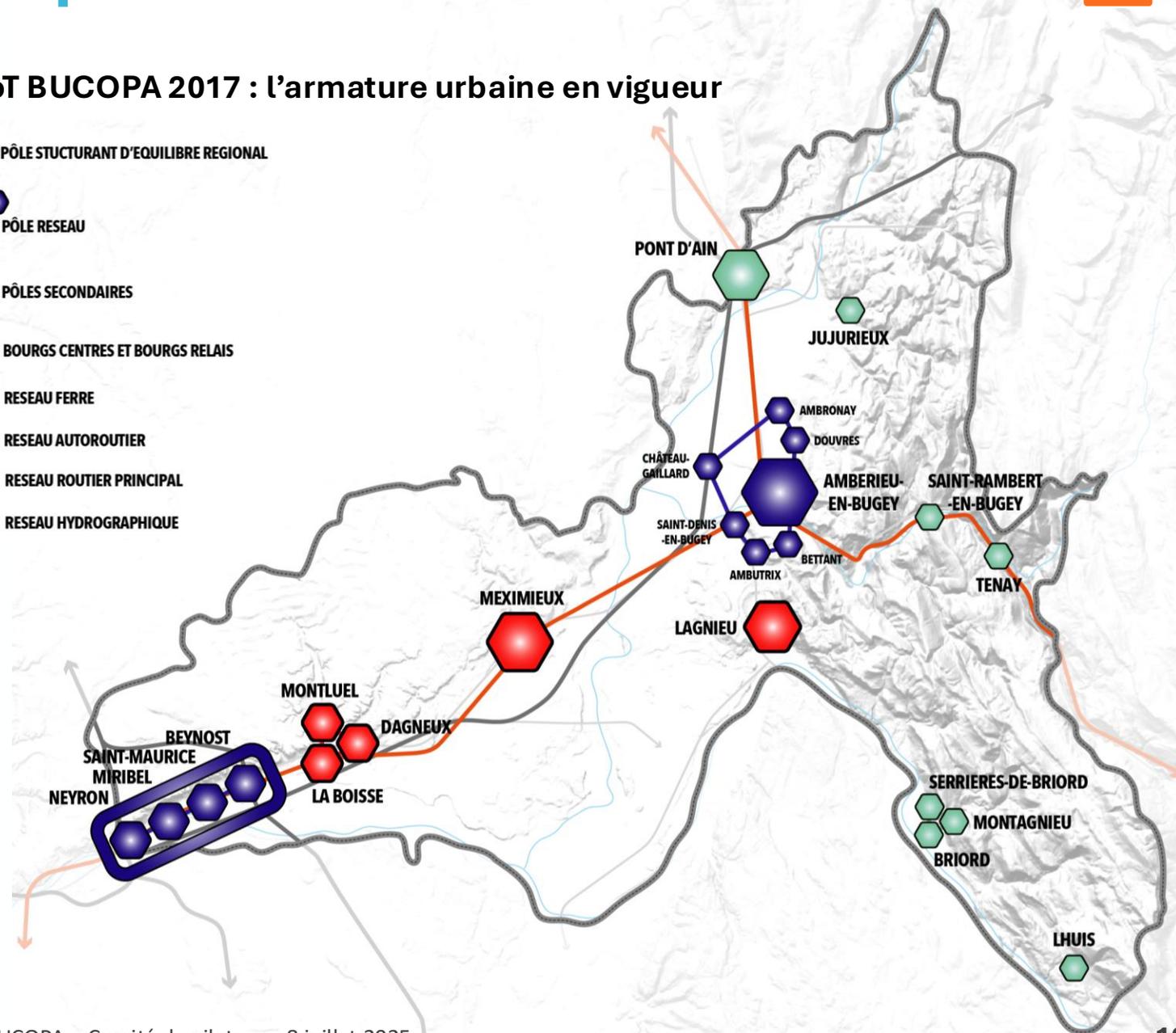
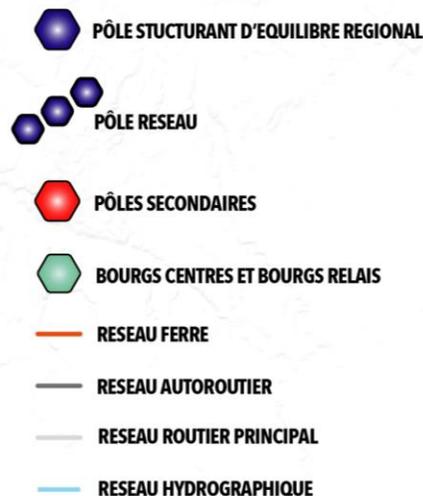
→ l'objectif de la révision du SCoT BUCOPA est **bien de réinterroger la stratégie générale**, en appui des acquis et des enseignements de l'évaluation du SCoT en vigueur, **dont son armature territoriale**, et de l'enrichir des nouvelles thématiques des SCoT modernisés.

L'armature urbaine 2017 questionnée...

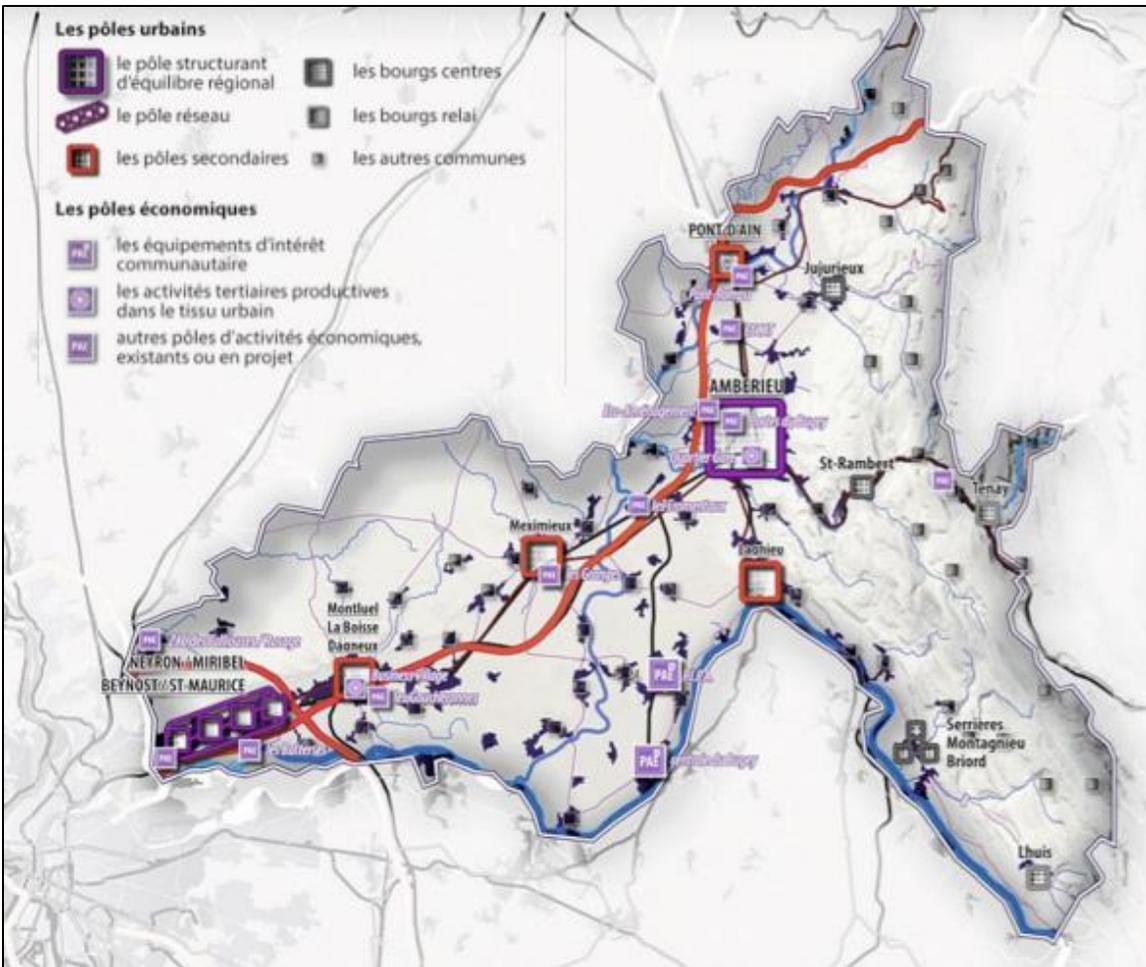
Questionnement sur l'armature actuelle du SCoT :

- De nouvelles opportunités et des contraintes au développement
- Interrogation sur les éventuels nouveaux secteurs susceptibles d'accueillir une part plus significative de l'effort au développement (construction de logements en particulier)
- Interrogation sur les secteurs contraints actuellement et dont les marges de manœuvre apparaissent faibles ou nécessitant des efforts importants et donc des arbitrages supra-communaux (investissements publics, priorisation)

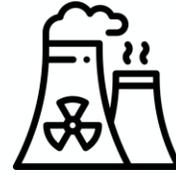
SCoT BUCOPA 2017 : l'armature urbaine en vigueur



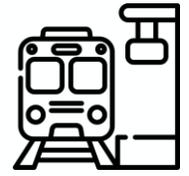
L'armature urbaine 2017 questionnée...



ARMATURE DU SCOT 2017



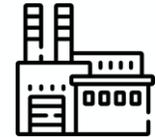
EPR2



Plateforme
FRET



Franchissement
du Rhône



Extension du
PIPA

LES PROJETS D'INFRASTRUCTURES OU D'ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS



Echangeur
A42 Nord de
Leyment



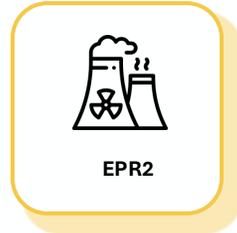
Musée Saint-
Exupéry



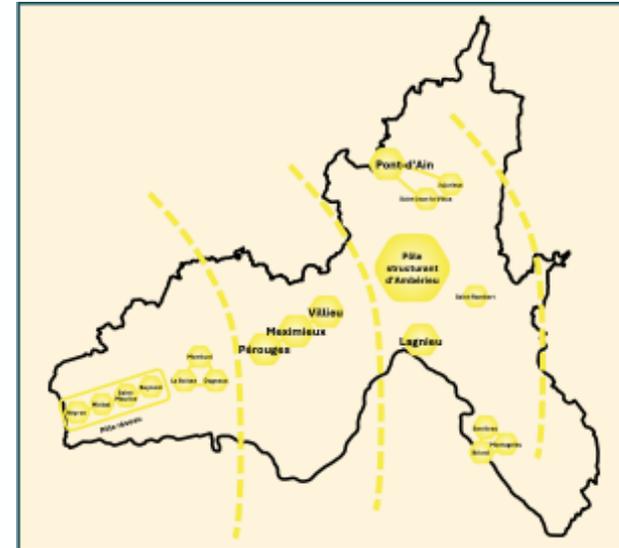
SERM jusqu'à
Montluel
CFEL / CFAL

L'armature urbaine 2017 questionnée...

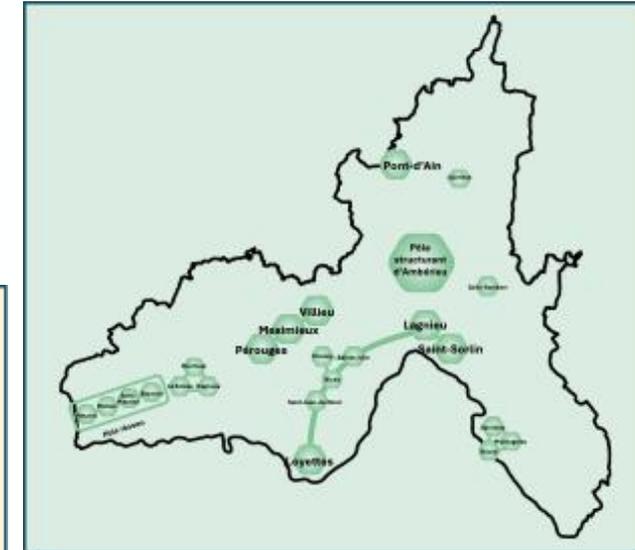
3 Propositions d'évolution de l'armature urbaine pour structurer le développement futur lié aux projets d'infrastructures (comité de pilotage de mai 2025)



LES PROJETS D'INFRASTRUCTURES OU D'ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS



LES PROPOSITIONS D'AJUSTEMENT DE L'ARMATURE URBAINE



Synthèse des entretiens avec les CC sur la vision prospective de l'armature urbaine du BUCOPA dans 20 ans

CC Plaine de l'Ain

Conforter les pôles à venir ou en devenir :

- Une polarité d'appui au projet d'EPR2 paraît pertinent pour structurer le développement induit et répondre aux besoins futurs
- Une polarité urbaine Villieu – Pérouges - Meximieux où s'organisent des complémentarités fonctionnelles entre chacune (+enjeu de greffe du lycée au fonctionnement urbain)
- Rôle relais de Saint-Rambert-en-Bugey, entre la vallée de l'Albarine et le pôle d'Ambérieu ; bon niveau d'équipements et capacité à répondre aux besoins des autres communes en Amont dans le secteur Montagne

CC Miribel et plateau

- Rôle du pôle réseau à réaffirmer
- Les communes se sont organisées pour décliner les objectifs du SCoT 2017 en matière de développement urbain (adéquation besoins / capacité des installations, offre urbaine en renouvellement)
- Renforcement du pôle de Miribel / Beynost / St-Maurice-de-Beynost / Neyron par l'arrivée du SERM

CCRAPC

- Evolution de l'armature urbaine cohérente avec les évolutions du cadre du développement urbain
- Pertinence d'un tripôle Pont-d'Ain / Jujurieux / Saint-Jean-le-Vieux, à l'échelle duquel s'organisent des fonctions complémentaires
- Affirmation de la gare de Pont-d'Ain comme attracteur
- Retombées attendues des projets ou attracteurs touristiques : Musée St-Exupéry, cuivreries du Cerdon, Grotte.

3CM

- Impacts du SERM à Montluel à anticiper sur l'espace de proximité
- Nécessité de conserver des capacités à faire pour atteindre les objectifs SRU
- Le pôle pluricommunal de Montluel constitue un point d'équilibre entre le pôle réseau de la Côtière et le pôle d'Ambérieu
- Volonté de développement économique et résidentiel et de composer avec le contexte physique contraint

... et le scénario privilégié

3 niveaux d'armature retenus :

→ LES PÔLES D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL

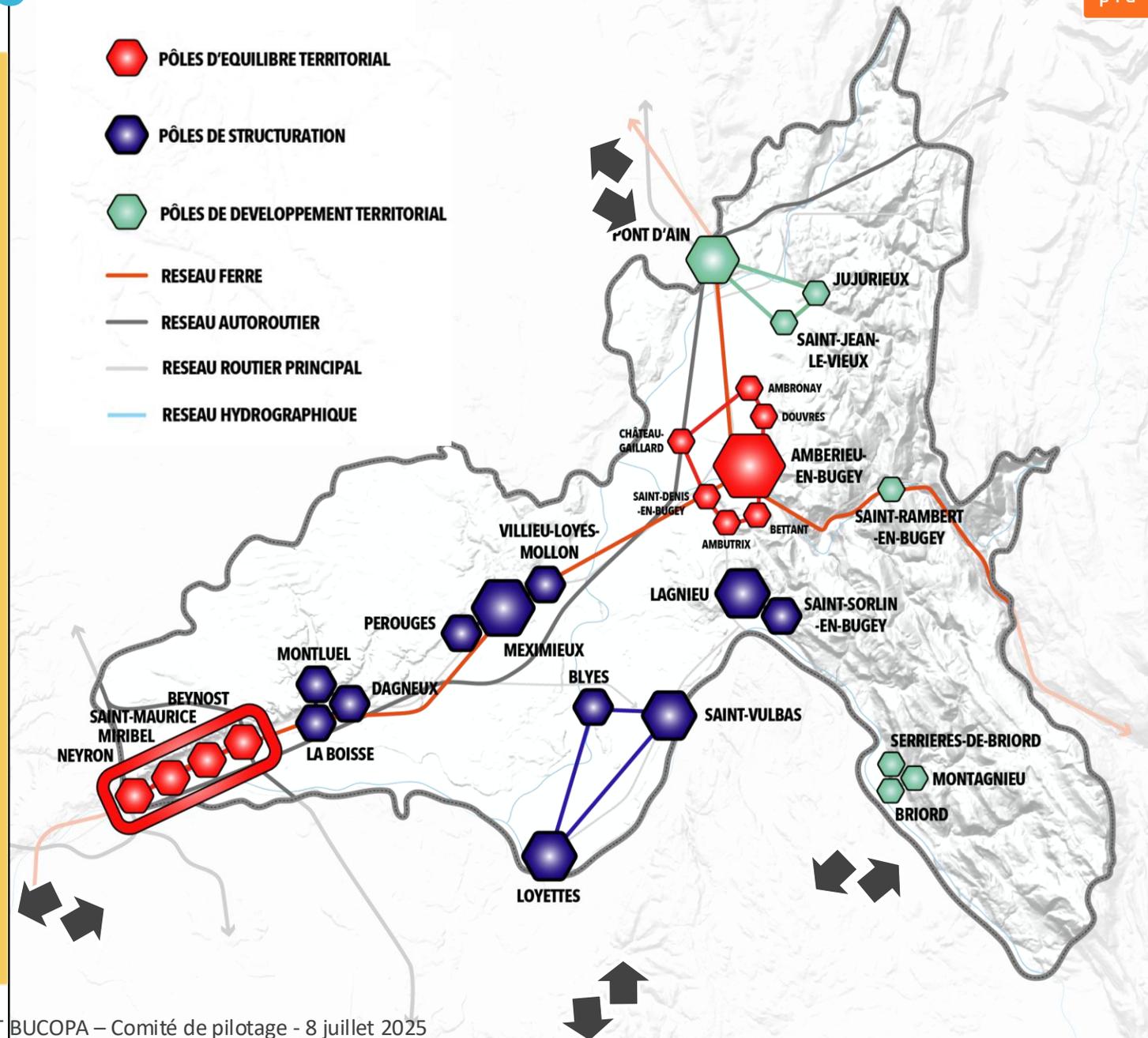
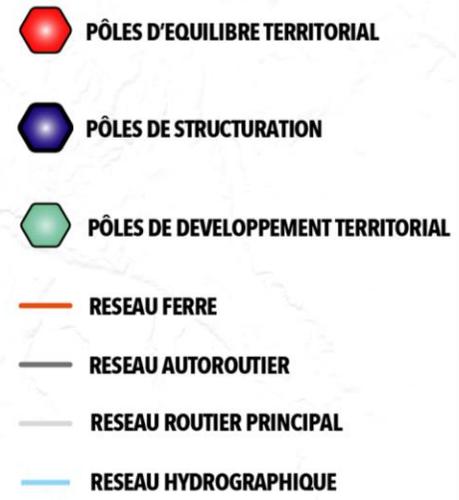
- Le pôle d'Ambérieu-en-Bugey (Ambérieu-en-Bugey, Ambronay, Ambutrix, Bettant, Château-Gaillard, Douvres, Saint-Denis-en-Bugey)
- Le pôle de Miribel (Neyron, Miribel, Beynost, Saint-Maurice-de-Beynost)

→ LES PÔLES DE STRUCTURATION

- Le pôle pluricommunal de Meximieux, Pérouges et Villieu
- Le pôle pluricommunal de Montluel, Dagneux et La Boisse
- Nouveau : le pôle pluricommunal de Loyettes, Blyes et Saint-Vulbas
- Le pôle pluricommunal de Lagnieu et Saint-Sorlin-en-Bugey

→ LES PÔLES DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

- Le pôle pluricommunal de Pont-d'Ain, Jujurieux et Saint-Jean-le-Vieux
- Le pôle de Saint-Rambert-en-Bugey
- Le pôle pluricommunal de Serrières-de-Briord, Montagnieu et Briord



3 Proposition d'ajustements : du PADD au PAS



Les thèmes encore d'actualité

- Le positionnement territorial stratégique entre Métropole, Campagnes et Montagnes et les implications qu'il suppose (logement, types de ménages, fonctionnement, mobilités de travail)
- La vocation économique du territoire
- Recherche d'une unité territoriale et d'affirmation de la singularité vis-à-vis des voisins rhodaniens ou isérois
- Les opportunités de développement à valoriser et capitaliser au profit d'un équilibre emplois / actifs (moins de dépendance éco)

Les nouveaux thèmes à intégrer

- Les projets d'infrastructures et leurs impacts incertains
- Le ralentissement de la dynamique démographique (natalité en baisse, vieillissement)
- Les ressources contraintes et qui contraignent les capacités à faire
- L'adaptation et l'atténuation des effets du changement climatique sur l'aménagement et les modes de vie
- Les nouvelles thématiques SCoT : agriculture et besoins alimentaires locaux, trajectoire ZAN (dont PENE, PER)

Le positionnement du BUCOPA à l'échelle élargie

Les persistances du PADD 2017

- Affirmer l'unité et la singularité du BUCOPA
- Pérenniser le positionnement de Porte d'entrée de l'Ain, en interface forte avec l'aire métropolitaine lyonnaise – **rôle du « pôle réseau » ...**
- **... et du pôle Ambérieu**, le triptyque départemental Bourg-en-Bresse / Oyonnax / Ambérieu, et vis-à-vis de l'influence métropolitaine
- Valoriser la situation géographique **au cœur des flux** (est/ouest comme nord/sud) – couloir A42 / TER
- Renforcer **la dimension de proximité**, en appui de complémentarités entre villes pôles et campagnes connectées, modernes mais préservées
- **Particulariser le rôle de chacun des secteurs** du BUCOPA pour le projet
- **Préserver l'autonomie, la diversité et l'animation économique :** industrie, savoirs et savoir-faire (R&D, plasturgie, agriculture, granulats, BtoB / BtoC)
- Être un **espace de vie choisi, vivant**, pour des modes de vie pluriels (urbain, périurbain, rural, montagnard)
- Préserver et valoriser la trame agro-environnementale et paysagère
- **S'appuyer sur des sites vitrines :** industrielles, R&D, tertiaires (quartiers gares – Ambérieu / Montluel / Miribel / Meximieux, Pont-d'Ain), touristiques (vallée de l'Albarine, anneau bleu, rivière d'Ain, ViaRhôna, Dombes), ...

Les nouveautés pour le PAS

- **De nouveaux sites vitrines :** Musée Saint-Exupéry, entrée de ville Porte 5 de l'A42 à la CCMP, projets industriels structurants (EPR2, extension du PIPA à Lagnieu)
- **Structuration en cours de l'offre de mobilités** à l'échelle des intercommunalités (PDMs de la CCMP, réseau TICO sur la 3CM)
- **Rareté / pression sur les ressources naturelles** – eau, sol, assainissement, et des effets sur les projets de développement
- Nécessité **de rattrapage** en matière de **parc SRU** sur les communes de La Boisse, Villieu-Loyes-Mollon et Loyettes
- **Nouvelles infrastructures** de déplacements routiers / ferrés, sur et aux abords du BUCOPA

Le positionnement du BUCOPA à l'échelle élargie

Positionnement stratégique porté par le PAS

Le BUCOPA aborde une phase de transformation structurante **qu'il s'agit d'organiser pour préserver l'équilibre territorial et les modes de vie pluriels.**

Sa position stratégique, entre flux métropolitains et ancrages locaux, **en fait un territoire d'opportunités à condition d'en maîtriser les effets.** L'arrivée probable des EPR2, les nouvelles mobilités et les tensions sur les ressources appellent des choix clairs en matière de développement, d'investissements. Elle appelle aussi à de nouvelles coopérations interterritoriales à différentes échelles, depuis les pôles du BUCOPA jusqu'aux territoires voisins.

Enfin, la richesse du BUCOPA tient à la **complémentarité de ses entités – Dombes, Bugéy, Côtière, Plaine de l'Ain – valorisées à travers l'agriculture, le tourisme et les coopérations locales.** Le lien entre pôles urbains, ruralités et montagnes fonde un cadre de vie vivant, choisi et durable. Face aux mutations, le territoire entend rester maître de son évolution, **dans une logique d'équilibre, de lisibilité et de soutenabilité.**

S'organiser pour préserver l'équilibre territorial et les modes de vie pluriels, entre Villes, Montagne et Campagnes

1. Affirmer une identité territoriale unie et ouverte, fondée sur la pluralité interne du BUCOPA et les atouts partagés

Objectif stratégique : affirmer le BUCOPA comme territoire d'équilibre, attractif, singulier et reconnu dans la région Auvergne Rhône-Alpes, en valorisant ses spécificités naturelles (Montagne, Plaine et plateaux, Campagnes, Dombes, rivières), culturelles (patrimoines, musées, savoir-faire), productives et industrielles (pépites économiques) et humaines.

2. Adapter l'armature territoriale pour anticiper les évolutions et les mutations, renforcer les solidarités et préserver l'unité du BUCOPA

Objectif stratégique : structurer l'espace pour absorber durablement les effets induits des projets d'infrastructures (EPR2, CFEL, SERM...), tout en assurant une répartition équilibrée des fonctions et une cohérence intercommunale comme interterritoriale.

3. Assurer un cadre de vie durable, sobre et adapté aux besoins des habitants et usagers

Objectif stratégique : garantir des conditions de vie soutenables pour tous, en optimisant les ressources, en organisant les solidarités et coopérations fonctionnelles et en favorisant les proximités, dans le respect des paysages et des sites.

1. Affirmer une identité territoriale unie et ouverte, fondée sur la pluralité interne du BUCOPA et les atouts partagés

A/ RENFORCER NOTRE IDENTITÉ FONDÉE SUR LA DIVERSITÉ GÉOGRAPHIQUE ET FONCTIONNELLE

Il s'agit d'assumer et de faire de la pluralité du BUCOPA une force en renforçant la contribution au projet territorial de ses différentes composantes – Plaine de l'Ain, Dombes, Côtière, Bugey. Elles ne s'opposent pas mais se complètent. Ainsi, il s'agit de mieux articuler les différentes formes d'habiter, de connecter les milieux naturels et les dynamiques locales pour favoriser la cohésion interne, créer des liens d'interdépendances et organiser la solidarité et de coopérations entre les territoires.

B/ VALORISER LES RESSOURCES ET LES SAVOIR-FAIRE POUR RENFORCER L'ANCRAGE ET LA RECONNAISSANCE RÉGIONALE

L'objectif est de réaffirmer les atouts du BUCOPA – paysages, biodiversité, qualité environnementale, patrimoine culturel, offre touristique, filières agricoles, artisanales et industrielles – comme éléments de distinction et d'identité affirmée. En les structurant, en les connectant et en les promouvant, le territoire peut accroître sa propre visibilité, renforcer son attractivité et consolider sa place dans les dynamiques régionales.

C/ CONSTRUIRE UNE IMAGE PARTAGÉE ET LISIBLE À L'ÉCHELLE SUPRA-TERRITORIALE

Enfin, il s'agit de ménager une place à part entière pour le BUCOPA au sein du jeu territorial d'échelle régionale. Ainsi, l'objectif est de se construire une image lisible, cohérente et fédératrice, en appui d'une articulation des aménagements et de coopérations visant à faire du BUCOPA un espace de transition entre métropole, espace hyperurbain, et l'Ain, composite et pluriel.

2. Adapter l'armature territoriale pour anticiper les évolutions et les mutations, renforcer les solidarités et préserver l'unité du BUCOPA

A/ STRUCTURER UNE ARMATURE URBAINE LISIBLE ET ÉQUILIBRÉE

Ce sous axe présente l'organisation territoriale future pour maîtriser les effets des développements à venir. Sur la base de l'armature urbaine du SCoT de 2017, l'espace est structuré par une armature de polarités hiérarchisées, articulant pôles urbains structurants, polarités intermédiaires en développement (ceinture de pôles autour des EPR2 et du PIPA dans la Plaine de l'Ain) et de pôles de développement territorial. Cette structuration doit permettre de maîtriser l'urbanisation, de soutenir l'attractivité des centralités et de renforcer la cohérence fonctionnelle entre les secteurs urbains et ruraux.

B/ ORGANISER LES MOBILITÉS POUR SOUTENIR L'ACCESSIBILITÉ ET LA COHÉRENCE TERRITORIALE

Il s'agit d'anticiper les effets des infrastructures à venir (EPR2, CFEL, SERM, nouvel échangeur A42...) tout en renforçant les mobilités du quotidien à l'échelle intercommunale, et ainsi d'organiser des chaînes de mobilité intégrées, de l'hyperproximité à l'offre cadencée. Pour cela, l'objectif est de mailler le territoire en articulant les différents modes, des transports collectifs aux modes actifs, veiller à la qualité des espaces de connexions / d'intermodalité, ceci organisé à l'échelle de bassins de mobilité assurant une accessibilité équitable, durable et lisible pour tous les usagers. L'objectif prend appui sur les réseaux collectifs existants, pour un mode de développement d'abord déployé en appui de l'offre de mobilité.

C/ ASSURER UNE RÉPARTITION ÉQUILIBRÉE DES FONCTIONS ET DES RESSOURCES

Ce dernier axe développe les modalités de réalisation des objectifs de développement entre les secteurs géographiques du BUCOPA et entre ses pôles. L'objectif affirmé ici est de viser un développement qui permette d'optimiser l'usage des ressources disponibles (foncier, eau, assainissement, énergie) et maîtriser l'urbanisation dans une logique de sobriété. Cela implique de prioriser certains secteurs en développement, de densifier autant que possible et souhaitable, de reconvertir les espaces disponibles, et de garantir une solidarité intercommunale dans la répartition des fonctions territoriales.

3. Assurer un cadre de vie durable, sobre et adapté aux besoins des habitants et usagers

A/ RÉPONDRE AUX BESOINS QUOTIDIENS EN LOGEMENTS, SERVICES, ÉQUIPEMENTS

L'objectif est d'offrir à tous les habitants, actuels et futurs, des conditions de vie dignes et durables, **en garantissant un accès équitable au logement, aux services publics et aux équipements de proximité**. Cela suppose de diversifier l'offre d'habitat (notamment dans les communes en rattrapage SRU, d'assurer la complétude du parcours résidentiel), de penser les équipements à l'échelle des bassins de vie, et d'ajuster les implantations aux dynamiques territoriales à venir (anticipation des besoins du quotidien, équilibre entre les fonctions résidentielles, touristiques et fonctionnelles de l'hébergement et des logements).

B/ RENFORCER LES PROXIMITES DIMENSION INTERTERRITORIALE POUR AFFIRMER LES PROXIMITÉS ET LA COHÉSION AU SEIN DU BUCOPA

Il s'agit de **développer les solidarités et les coopérations fonctionnelles entre communes, communes regroupées au sein d'une même polarité, entre intercommunalités**, avec les territoires voisins le cas échéant. Cela s'appuie sur la mutualisation des ressources (eau, espace, capacité d'assainissement, argent public) et en renforçant les complémentarités dans les domaines clés : équipements, mobilités de proximité, services à la population. Cette démarche vise à offrir des parcours de vie fluides, à limiter les inégalités territoriales et à conforter **la cohérence du BUCOPA comme espace de vie partagé**.

C/ PRÉSERVER LES RESSOURCES, LES PAYSAGES ET LES CAPACITÉS NOURRICIÈRES

Enfin, il s'agit de présenter la vision stratégique du BUCOPA **en matière d'adaptation aux effets du changement climatique et de ses ambitions en matière de transition écologique dans l'aménagement** de son espace, en protégeant les ressources naturelles (eau, sol, biodiversité), en valorisant les paysages et les patrimoines (tourisme, paysage) et en sécurisant les surfaces agricoles nécessaires à l'alimentation locale (conventionnelle ET vivrière). Ce sous-axe porte la trajectoire ZAN, la gestion économe de l'espace, et la préservation d'un cadre de vie sain, résilient et attractif. Il rappelle également l'armature écologique à préserver pour elle-même afin d'enrayer la perte de la biodiversité.

Merci de votre attention

Les prochains RDV :

Comité de concertation avec les partenaires publics - 17 septembre 2025 (17h)

Réunions publiques

02/12 Dagneux : salle des Battonnes (18h30)

03/12 Ambérieu : Espace 1500 Salle Dumesnil (18h30)

